

# La Lettre du Lasmas

## Les récents progrès de la comparaison internationale

Numéro 14

Février 1999

Michel FORSÉ

Pour expliquer, il faut le plus souvent comparer. L'idée n'est pas neuve en sociologie même et surtout, serait-on tenté de dire, lorsqu'il s'agit de porter un diagnostic à l'échelle d'une société complexe sur la base de données représentatives – point de vue auquel nous nous limiterons ici. Dès la naissance de la discipline, Durkheim fonde la démarche au travers de son étude du suicide. On trouve aujourd'hui encore dans le livre qu'il consacre à ce sujet nombre des préceptes méthodologiques qui guident les analyses macrosociologiques procédant par comparaison internationale.

Une telle comparaison n'est certes pas sans risques. Il est par exemple bien connu qu'il faut prendre garde de ne pas comparer un élément d'une structure à un même élément d'une autre structure sans avoir pris soin d'en comprendre la position et le rôle structurel précis. Cette erreur d'optique est plutôt celle du sens commun que des sociologues, mais combien de fois n'a-t-on pas entendu dire qu'il était souhaitable d'importer telle ou telle disposition en France parce qu'elle avait fait la preuve de son efficacité ailleurs, alors même que si tel est éventuellement le cas, c'est le plus souvent au sein d'une structure qui est tout autre que son

équivalent français ? Comparaison n'est pas raison.

Une fois prises les précautions qui s'imposent, ajouter les mises en perspectives les unes aux autres peut s'avérer indispensable. L'analyse du changement social, qui a déjà par définition une profondeur temporelle, tire ainsi le plus grand profit de la comparaison internationale. Sans cette dernière, il est fort probable que l'on tienne pour nécessaire ce qui n'est qu'une régularité locale. D'aucuns admettent par exemple que la modernisation s'accompagne d'une baisse de la pratique ou de l'affiliation religieuse. Pourtant, si cette diminution s'observe en France ou dans d'autres pays de tradition catholique entre les années 1960 et 1990, elle n'affecte pas les dénominations protestantes aux Etats-Unis.

Que la comparaison internationale soit souvent une nécessité est une chose, qu'elle soit effectivement possible en est une autre. Bien des obstacles doivent être levés. Toutefois, depuis la fin des années 1980, de notables progrès ont été accomplis dans ce domaine.

Si l'on excepte les rapports bilatéraux ou trilatéraux sur la base d'un projet ponctuel, l'engagement d'une comparaison multilatérale pérenne exige fréquemment que

### Sommaire :

- Les récents progrès de la comparaison internationale
- Enquêtes : les nouvelles acquisitions
- Les données de l'enquête FQP- 64 sont de nouveau disponibles
- La statistique allemande
- Constructing classes. Towards a new social classification for the UK

soit franchie l'étape institutionnelle consistant à élaborer un programme auquel un ensemble d'équipes nationales adhère. Même en se limitant à ceux qui sont d'origine universitaire, car il y a aussi des collaborations entre instituts de sondage ou entre administrations en charge de la statistique officielle, ces programmes peuvent avoir des objets très divers. Pour résumer, ils se centrent essentiellement sur l'harmonisation des nomenclatures, la production de données ou leurs analyses secondaires.

Il faut bien avouer que la France était encore inégalement présente dans ces programmes au cours des années 1980. Quelques exemples. Elle est impliquée dès le départ dans l'*European Value Survey* et par extension dans le *World Value Survey*. Mais elle n'est pas partie prenante du projet CASMIN, dirigé notamment par John Goldthorpe.

Dans quelques rares cas, une équipe française a eu l'initiative d'un programme comparatif. Ainsi, en 1987, avec quelques collègues français, nous avons suscité la création du groupe *Comparative Charting of Social Change*. Il a fallu pour ce faire convaincre des collègues au départ américains (Université de Charlottesville) et allemands (Université de Francfort) d'adopter la grille d'analyse des tendances du changement qui avait été mise au point par le groupe Louis Dirn, de façon à disposer d'un ensemble de matériaux méthodologiquement homogène, pour ensuite passer à l'étape de la comparaison. Depuis lors, d'autres équipes ont rejoint ce groupe : québécoise (et à présent canadienne), russe, bulgare, grecque, italienne et espagnole. Chaque équipe a publié ou est en train de publier un livre d'analyse des tendances du changement au cours des trente dernières années pour son pays (dans une même collection chez McGill : *Recent Social Trends in ...*). Un premier livre comparatif a procédé à des analyses sectorielles, un deuxième livre portera sur le thème des inégalités sociales. Le troisième est encore au stade de la discussion et devrait être plus théorique.

A l'inverse, jusqu'à une date récente, la France n'était pas représentée dans l'*International Social Survey Programme*. C'est en 1984 que quatre équipes (NORC à Chicago, ZUMA à Mannheim, ANU à Canberra et SCPR à Londres) décident de réaliser annuellement une même enquête par sondage aléatoire dans chacun des pays concernés. Tous les ans, le thème change (environnement, religion, sociabilité, identité nationale, etc.), mais il doit en principe revenir périodiquement afin de permettre aussi une comparaison dans le temps. En 1993, vingt pays dans le monde adhèrent à ce programme, dont tous les pays du G7 sauf la France.

Pensant que cette situation était dommageable, avec quelques collègues du LASMAS-IdL (CNRS), du

CIDSP (CNRS-IEP de Grenoble) de l'OSC (FNSP-CNRS) et du LSQ (CREST-INSEE), nous nous sommes mis en quête des financements permettant de réaliser le sondage annuel de l'ISSP en France. La mise à disposition immédiate des données interdisait quasiment toute source privée et les financements publics ont été difficiles à trouver. Le montage qui a finalement pu être réalisé témoigne encore de quelques faiblesses, mais en 1997 le premier sondage, dont le thème était le rôle de l'Etat et du gouvernement, a pu être mené. La deuxième enquête, sur les attitudes à l'égard du travail, a été effectuée en 1998. La troisième enquête, sur la religion, est en cours et la quatrième, sur les inégalités, sera achevée fin 1999. L'environnement, en l'an 2000, et les réseaux sociaux, pour 2001, sont d'ores et déjà inscrits sur l'agenda des thèmes d'étude de ce groupe international qui rassemble aujourd'hui 25 pays.

Il y a là une base de données relativement unique, aussi bien pour la comparaison d'opinions que de positions sociodémographiques, car à la première partie thématique du questionnaire, s'adjoint une seconde partie comportant un nombre conséquent de variables sociodémographiques et bien sûr basées sur un protocole d'interrogation identique dans tous les pays.

Pour le chercheur, la comparaison internationale requiert bien souvent un accès aux fichiers informatiques de données individuelles provenant des statistiques officielles. Or, sur ce point également les avancées réalisées sont importantes. En France, l'accès à de nombreuses enquêtes de l'INSEE, du CERECQ, des ministères de l'Education et de la Culture est possible pour les membres des laboratoires du CNRS au travers du LASMAS-IdL. En Grande-Bretagne, l'ESRC offre un accès aux données statistiques officielles aux universitaires de tous pays. En Norvège, la situation est à peu près équivalente via le NSD. En Autriche et en Hollande, les démarches sont un peu

plus compliquées, mais un accès est envisageable par le biais du WISDOM et du CBS respectivement. Dans les autres pays européens, il est encore peu aisé de travailler sur les microdonnées issues des différentes sources administratives. Toutefois, les nouvelles règles européennes en vigueur depuis février 1997, à propos de l'anonymat des fichiers, laissent penser que la situation devrait aller en s'améliorant. C'est d'ailleurs le cas au niveau de la statistique européenne dans son ensemble où, bien qu'il n'y ait guère eu de problème pour utiliser l'Eurobaromètre, il était presque impossible de se procurer les enquêtes d'Eurostat. De l'autre côté de l'Atlantique, quelques données sont en ligne (*Consumer Expenditure Surveys*, par exemple) et la plupart peuvent être achetées à faible coût, comme le *General Social Survey*.

L'accès aux données n'est pas suffisant lorsqu'elles sont rangées selon des catégorisations propres à chaque pays et incompatibles entre elles. La nécessaire harmonisation des nomenclatures est loin d'être achevée mais, notamment sous l'impulsion de la construction européenne, des efforts sont très largement engagés. Par exemple, en ce qui concerne la catégorie socio-professionnelle, chaque pays dispose d'une classification peu comparable aux autres. L'adoption d'une transcription commune vers le code ISCO (conçu par le BIT), quelles que soient les réserves que l'on puisse avoir vis-à-vis de cette nomenclature, représente là encore un indéniable progrès. En France, il n'est pas impossible que les utilisateurs des prochaines enquêtes "emploi", réalisées par l'INSEE, disposent de ce code en standard.

Sous tous les angles, la situation de la comparaison internationale se révèle donc en très nette voie d'amélioration. Et puisque les données comparables s'accroissent, nous espérons que de plus en plus de recherches incorporeront une dimen-

sion comparative plus systématique.

Le séminaire « Formation, insertion et carrières en Europe » organisé par le LASMAS-IdL depuis 1995 participe de ce souci comparatif, notamment à propos de la hiérarchie des salaires, de l'immigration et des carrières féminines et masculines. Par ailleurs, dans le cadre du programme CNRS « L'identité européenne en question » piloté par Bruno Cautrès, le LASMAS-IdL animera cette année, sous la responsabilité d'Annick Kieffer, des ateliers consacrés à l'harmonisation statistique des catégories socioprofessionnelles, des catégories d'activité et des définitions des populations issues de l'immigration.

#### Quelques repères

- Sur les problèmes de l'accès aux fichiers européens de données indivi-

duelles provenant des statistiques officielles, consulter :

<http://www.mzes.uni-mannheim.de/eurodata/newsletter/no7/datainfrastructure.html>

- Sur le programme *Comparative Charting of Social Change*, consulter : <http://www.zuma-mannheim.de/extern/ccsc/homepage.html>

- Sur l'*International Social Survey Programme*, consulter : <http://www.issp.org>

- Pour l'accès aux données sociopolitiques, consulter : <http://www.cidsp.upmf-grenoble.fr/data.htm>

- Pour l'accès aux données statistiques françaises, consulter à partir de février ou mars 1999 :

[http://www.iresco.fr/labos/lasmas/accueil\\_f.htm](http://www.iresco.fr/labos/lasmas/accueil_f.htm)

et pour le moment :

<http://www.iresco.fr/ANNUAIRE/LASMAS>

L'Association Internationale de Socio-

logie dispose d'un comité de recherche sur la sociologie comparative (RC20) ; pour connaître ses activités, consulter : <http://www.ucm.es/info/isa/rc20.htm>

## Enquêtes : nouvelles acquisitions

- ◆ Enquête Logement 1996
- ◆ Enquête Emploi 1998
- ◆ Structure des salaires 1994
- ◆ Enquête Jeunes et Carrières 1997
- ◆ Recensement de la population de 1975 (1/5)
- ◆ Prestige des professions
- ◆ Éducation et carrières professionnelles
- ◆ Enquêtes permanentes sur les Conditions de Vie des Ménages :
  - Santé, finance, logement, consommation (mai 1996, mai 1997)
  - Services de proximité (mai 1996)
  - Environnement de travail, contacts sociaux, loisirs (octobre 1996, octobre 1997)
  - Assurances (octobre 1996)
  - Qualité de l'habitat et voisinage (janvier 1997, janvier 1998)
  - Travail et modes de vie (janvier 1997)

## Les données de l'enquête Formation–Qualification Professionnelle de 1964 sont de nouveau disponibles.

L'enquête sur la formation et la qualification professionnelle des Français réalisée par l'Insee entre fin 1963 et début 1964 est la plus ancienne des enquêtes archivées au LASMAS – Institut du Longitudinal. Depuis son acquisition par le CNRS en 1968 et au fil des modifications intervenues dans les supports informatiques, elle avait assez mal vieilli et son utilisation était devenue très difficile : l'appariement des tables SAS disponibles ne pouvait plus être réalisé et la documentation de l'enquête avait aussi été dispersée au fil du temps.

Un travail a été réalisé récemment sur le plan informatique et de documentation de l'enquête. Il a bénéficié de l'aide de M.-A. Estrade et de M.-C. de la Godolain (Insee). Il en résulte de nouveaux fichiers informatiques d'une utilisation aisée et un rapport d'environ 150 pages. Celui-ci détaille le travail de reconstitution des données qui a été entrepris. Comparant aussi, pour une dizaine de tableaux, l'exploitation originale de l'enquête publiée dans *Études et Conjoncture* en 1966 et 1967 à celle réalisée à partir des nouveaux fichiers, il conclut à la réussite de cette reconstitution. Le rapport inclut enfin le questionnaire de l'enquête, de même que le dictionnaire et les tris à plat de toutes les variables disponibles. Fichiers informatiques et rapport sont ainsi de nouveau à la disposition des chercheurs en quête de données sur la France des années soixante.

Degenne An., Lebeaux M.-O., Vallet L.-A., *Les données de l'enquête Formation – Qualification Professionnelle de 1964 sont de nouveau disponibles*, Novembre 1998, LASMAS – Institut du Longitudinal.

## Hache tétépé deux points slache slache

Le site Web du Lasmas-IdL est désormais disponible.

Venez le découvrir au :

[http://www.iresco.fr/labos/lasmas/accueil\\_f.htm](http://www.iresco.fr/labos/lasmas/accueil_f.htm)



## À découvrir ...

### La statistique en Allemagne

Cécile LEFEVRE

INSEE Division Méthodes comparées  
série " *Regards sur l'étranger* ",  
oct.1998, 161 p.

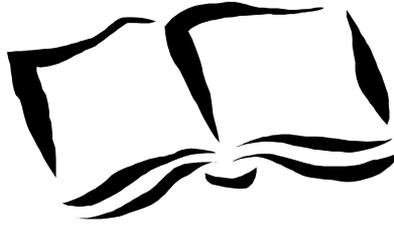
Avec cette publication, l'INSEE inaugure une nouvelle série, fort utile, qui se propose de présenter les statistiques publiques de pays étrangers.

Outre les caractéristiques historiques, juridiques et institutionnelles de la statistique publique allemande, ou le statut et la formation de son personnel, ce dossier aborde de manière plus approfondie des questions qui intéressent tout chercheur comparatiste : les statistiques sur les entreprises, le recensement de la population, l'enquête Emploi (Mikrozensus, dont le questionnaire de 1996 est présenté en annexe dans sa traduction française), les nomenclatures professionnelles et socioprofessionnelles. Enfin il fournit un exemple intéressant de la production statistique d'instituts de recherche et de la fonction originale qu'ils remplissent aux côtés de la statistique publique.

Décentralisée au niveau des Länder, la statistique publique se caractérise de plus par une plus grande concentration qu'en France des domaines couverts et par une plus grande limitation de ses missions. En effet, les ministères sont rarement dotés de services statistiques, et les analyses sont souvent effectuées par des universitaires. La création d'un institut de recherche au sein du Statistisches Bundesamt (StBa) révèle des évolutions importantes à cet égard.

L'exemple de la création au niveau du StBa d'un système de répertoires des entreprises témoigne des difficultés rencontrées pour construire une source homogène à partir de sources décentralisées et hétérogènes (les Länder, les ministères et les chambres professionnelles).

L'exposé sur les nomenclatures professionnelles intéressera le sociologue français. La classification des métiers (regroupés en secteurs, domaines et familles, voir M. Möbus, Cereq, 1991) est utilisée dans les travaux sur l'emploi tandis que la classification selon le groupe de compétence (Leistungsgruppen) qui sépare les



professions manuelles et non-manuelles et prend en compte la position professionnelle, la responsabilité ou la qualification, l'est davantage dans les études sur les salaires. Ces classifications sont insuffisantes à rendre compte des catégories sociales, les universitaires ont donc tendance à créer eux-mêmes leurs propres nomenclatures en utilisant une information supplémentaire, présente dans le Mikrozensus, la position professionnelle (Stellung in Beruf) ou des données issues de leurs propres enquêtes.

La responsabilité du rapport de conjoncture économique incombe à des instituts de recherche, universitaires, qui sont ainsi à la fois utilisateurs, chargés du diagnostic sur la situation économique, et producteurs, tant d'instruments d'analyse que de données. Par exemple l'IFO produit des enquêtes de conjoncture, le DIW le célèbre panel socio-économique allemand.

### Constructing Classes. Towards a new social classification for the UK.

David ROSE, Karen O'REILLY (ed.),  
ESRC -ONS, 1997, 195 p.

A l'occasion de la révision des nomenclatures socioprofessionnelles officielles en Grande-Bretagne, l'Office for National Research (ONS) a chargé, en 1994 l'*Economic and Social Research Council* (ESRC) de faire un examen critique de la question ; ce travail a été confié à des sociologues et statisticiens, universitaires ou appartenant à l'ONS.

Cette brochure présente les contributions d'une douzaine de chercheurs parmi les plus connus dans ce domaine.

L'ONS produit déjà deux nomenclatures socio-économiques la *Social Class based on Occupation* et les *Socio-economic Groups*, utilisées bien au-delà de la statistique administrative, tant par les universitaires que par les municipalités ou le secteur privé.

Une troisième nomenclature, la *Standard Occupational Classification*, fondée sur les compétences (*skills*) a été adoptée en 1990, dans les *Labour Force Surveys* notamment, les nomenclatures de classe existantes prenant mal en compte les évolutions qui affectent la structure des qualifications.

D'autres nomenclatures ont été élaborées par les universitaires eux-mêmes, dont la plus connue et la plus utilisée tant en Grande-Bretagne que dans les travaux comparatifs est le schéma de classe d'Erikson, Goldthorpe et Portocarero (E.G.P.).

Outre un état des débats sur la question en Grande-Bretagne, il présente des réflexions sur les concepts et leur caractère opérationnel pour des usages diversifiés (en particulier sur le schéma de classe d'E.G.P.), sur les systèmes alternatifs de classement et sur les problèmes spécifiques posés par les catégories pas ou mal saisies dans les nomenclatures officielles en usage. Il argumente de manière convaincante sur la pertinence d'une nomenclature de classe fondée sur les conditions d'emploi et les relations professionnelles. Il propose enfin une classification plus flexible qui autorise une version ordinale comme une version nominale, et des regroupements à divers niveaux. Cette nomenclature, fondée sur des concepts plus clairs, n'apporte cependant pas de rupture dommageable avec les nomenclatures antérieures. L'ensemble est accompagné de nombreux tableaux et graphiques.

L'ouvrage est fort instructif au moment où le CNIS travaille à la révision de la nomenclature française des PCS.

#### La Lettre du Lasmus

CNRS,

MRSH, Université de Caen

Esplanade de la Paix

14032 Caen cedex

Tél. (0)2 31 56 62 01

Mél. jleger@mrsh.unicaen.fr

**Directeur de la Publication :**  
Roxane Silberman

**Responsable de la Rédaction :**  
Jocelyne Léger

**ISSN :** en cours d'attribution

**Dépôt légal :** février 1999

**Reproduction :** libre

